



TIR Sportif CHABRIS

Organisateur des "24 HEURES DE TIR DE CHABRIS"
Carabine et Pistolet 10 mètres - Premier week-end de Novembre

“24 HEURES DE TIR DE CHABRIS”

Précision 10 Mètres – Carabine et Pistolet

3 et 4 Novembre 2018

Le TIR SPORTIF CHABRIS, Département de l'Indre, Ligue du Centre, a le plaisir de vous faire savoir que les dates des **3 et 4 novembre 2018** ont été retenues pour l'organisation de la 34^{ème} édition. des “24 HEURES de TIR de CHABRIS”.

RÈGLEMENT :

Les équipes seront composées de deux tireurs de même discipline. Mixte, de clubs différents, de catégories différentes, cela reste au choix des participants.

L'épreuve pour l'équipe se tirera sur **16 séries de 60 plombs** suivant le règlement I.S.S.F. Les séries seront effectuées par relais des deux tireurs. Pas de temps imposé pour le tir de la série, mais une certaine retenue dans la distribution des cibles pourra être faite par les arbitres si nécessaire.

AVANT LA COMPÉTITION :

Entraînement possible, **à son poste de tir**, dès le vendredi 2 novembre 2018 de 15 heures à 18 heures.

Réunion technique (*facultative*) pour les participants, vendredi 2 novembre à 19 h. à la Salle des Fêtes.

Contrôle des armes, samedi matin 4 novembre, à partir de 7h. et jusqu'à 8h30 **dernier délai.**

ATTENTION : le premier tireur de l'équipe devra IMPÉRATIVEMENT se tenir prêt à son poste de tir 20 minutes avant le départ des 24 HEURES.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Cérémonie d'ouverture, samedi 4 novembre à **8h.30**

Départ des “24 HEURES de TIR de CHABRIS” à **9h précise.**

Fin des tirs, dimanche 5 novembre à **9h précise.**

FINALE INDIVIDUELLE à 10 heures pour les **huit premiers tireurs** de chaque discipline.

Remise des récompenses à **12 heures** suivie du verre de l'amitié et d'un buffet pour tous.

RENSEIGNEMENTS

Section TIR SPORTIF – 11, rue du Tertre – 36210 CHABRIS –

Portable du président : 06 86 90 33 09 Son Courriel : bernard.durantet@orange.fr

Correspondant "24 Heures" : agnes.thibaut36@gmail.com

INSCRIPTION et DROIT d'ENGAGEMENT :

Compte tenu que le gymnase ne peut accueillir que 40 équipes et du nombre important des demandes de réservations déjà en cours, les engagements **seront enregistrés selon leur ordre d'arrivée.** Nous vous conseillons donc de faire votre confirmation dès maintenant par courrier :

TIR SPORTIF CHABRIS – 11, rue du Tertre – 36210 CHABRIS - Bulletin rempli, chèque joint.

Le montant de l'engagement est fixé à **180 Euros pour l'équipe.**

Cette somme devra OBLIGATOIREMENT être réglée lors de l'engagement.

Toute demande de participation **non confirmée par écrit et réglée ne pourra être enregistrée.** Toutefois, pour ne pas gêner la trésorerie des tireurs, le règlement joint à votre demande de participation sera remis à l'encaissement le **8 septembre 2018.** Si vous deviez renoncer à votre participation, vous devrez **obligatoirement** nous en informer, **par écrit ou par Internet**, avant cette date butoir du 8 septembre, après ce délai, il ne nous **sera plus possible** d'effectuer le remboursement de votre engagement.

.../...

Bureau et correspondance : TIR SPORTIF CHABRIS – 11, rue du Tertre – 36210 CHABRIS

Code APE : 9312 Z - N°SIRET : 752 927 673 000 18

Président : Bernard DURANTET – 11, rue du Tertre – 36210 CHABRIS – Tél. 02 54 40 13 09 - Mobile. 06 86 90 33 09

Courriel : bernard.durantet@orange.fr – Blog : tirsportifchabris.blogspot.fr - Site Comité de Tir de l'Indre : cdt36.com

.../....

RESTAURATION :

Elle est assurée sur place, **en permanence** dès 6h30 le samedi pour le petit déjeuner.

Pour se nourrir pendant toute la compétition, le tireur trouvera dans le dossier qui lui sera remis à son arrivée, la somme de **22 Euros sous forme de tickets restauration.**

ASSISTANCE MÉDICALE :

Elle est assurée par une équipe médicale (kinés, infirmière) qui sera à la disposition des tireurs durant toute l'épreuve. Participer aux 24 HEURES de TIR de CHABRIS est une épreuve difficile et d'endurance qui nécessite une certaine forme physique. L'assistance médicale vous sera nécessaire. N'hésitez pas à l'utiliser.

RÉCOMPENSES par EQUIPES et INDIVIDUELLES :

Carabine : Trophées – Médaille OR, ARGENT, BRONZE

Pistolet : Trophées – Médailles OR, ARGENT, BRONZE

plus de nombreux lots de différentes valeurs.

CO2 et AIR COMPRIMÉ :

Ces deux produits seront mis à votre disposition. Il sera **IMPERATIF** de vous munir de vos raccords de remplissage.

SALLES de REPOS pour les tireurs :

Bien que la plupart des compétiteurs préfèrent se reposer sur le pas de tir, des salles de repos sont aménagées à l'étage de la Salle des Fêtes (un matelas et une couverture). Nous vous conseillons de prévoir un duvet ou une couverture supplémentaire si vous le jugez utile. Dans le gymnase, des tapis de judo peuvent être utilisés par les compétiteurs qui préfèrent prendre les périodes de repos derrière le pas de tir. Des douches y sont également mises à votre disposition.

EQUIPES DE LA LISTE D'ATTENTE :

En cas de désistement d'une équipe engagée, les équipes enregistrées sur la liste d'attente pourront être rappelées **jusqu'au dernier moment, peut-être même quelques jours avant la compétition.** Se tenir prêt à cette éventualité.

IMPORTANT

ARRIVÉE LE VENDREDI SOIR :

Si vous souhaitez arriver dès le vendredi et que vous n'envisagez pas d'aller dans un hôtel, les salles de repos peuvent être utilisées pour la nuit du vendredi au samedi. Dans ce cas, **vous devrez nous le faire savoir au moins 8 jours avant** afin de prévoir un nombre suffisant de couchages et également connaître le nombre de petits déjeuners qui sera servi le samedi matin à partir de 6h30 à la Salle des Fêtes. **Les tireurs qui n'auront pas respecté cette clause ne pourront bénéficier de cet avantage.**

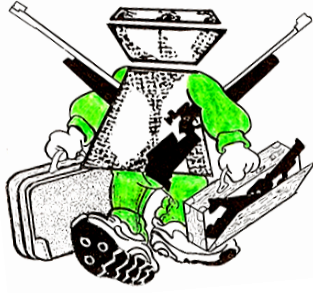
L'accueil sera assuré jusqu'à minuit maximum.

Eventuellement en cas de besoin :

Hôtel LE GRANS CHENE – RN 76 – Axe Tours-Vierzon – 41130 GIEVRES – 02 54 96 61 70

IBIS BUDGET – ZAC des Bruyères- 41200 ROMORANTIN – 02 54 83 38 26

Chambre d'Hôtes – 3 EPIS NN – Isabelle VATIN – La Pierre – 41130 GIEVRES – 02 54 98 66 93



TIR Sportif CHABRIS

Organisateur des "24 HEURES DE TIR DE CHABRIS"
Carabine et Pistolet 10 mètres - Premier week-end de Novembre

"24 HEURES DE TIR DE CHABRIS"

3 et 4 Novembre 2018



BULLETIN d'ENGAGEMENT

Monsieur, Madame, Mademoiselle _____

Club de Tir de _____

Numéro du Club _____ **Numéro de licence** _____

Adresse personnelle _____

Téléphone _____ **Date Naissance** _____ Courriel _____

avec pour coéquipier (ère)

Monsieur, Madame, Mademoiselle _____

Club de Tir de _____

Numéro du Club _____ **Numéro de licence** _____

Adresse personnelle _____

Téléphone _____ **Date Naissance** _____ Courriel _____

participeront en équipe : **CARABINE - PISTOLET** (*rayez la mention inutile*) à la 34^{ème} édition des "24 HEURES DE TIR DE CHABRIS", les 3 et 4 novembre 2018

Ci-joint, un chèque de 180 Euros à l'ordre de : Section TIR Sportif de CHABRIS
(*chèque qui sera remis à l'encaissement 8 septembre 2018*)

Toute demande d'engagement **NON REGLÉE** sera considérée comme **non retenue.**

IMPORTANT : Pour un parfait enregistrement de votre équipe et l'établissement de votre dossier de participation, nous vous demandons de bien vouloir **remplir ce bulletin avec précision.** D'avance merci.



TIR Sportif CHABRIS

Organisateur des "24 HEURES DE TIR DE CHABRIS"
Carabine et Pistolet 10 mètres - Premier week-end de Novembre

RÈGLEMENT de la COMPÉTITION

Durée de la compétition – **24 heures précises**

Chaque équipes est composée de **deux tireurs**

Le classement se fait toutes catégories confondues

Une équipe peut être composée de tireurs masculins et féminins et de catégories différentes
(exemple : 1 Junior peut tirer avec un Senior)

Une équipe tire au total **960 plombs de match** (*points entiers*)

Chaque équipier a donc **480 plombs de match** à tirer au total, soit **8 séries de 60 plombs** de match

L'équipe est responsable de ses cartons et devra les vérifier

Toute anomalie se présentant dans les séries devra être immédiatement signalée aux arbitres.

Déroulement de la compétition

- 1 plomb par carton à la carabine

- 1 plomb par carton au pistolet

Tout impact doublé devra être **immédiatement** signalé aux arbitres.

Au cas où ce signalement ne serait pas transmis, le double ne sera pas comptabilisé.

Pendant les 24 Heures, les tireurs sont libres de s'organiser comme ils l'entendent.

Dans l'intérêt de la compétition, les postes devront être occupés durant toute la durée de l'épreuve. Si un tireur doit interrompre sa série, il devra **obligatoirement** en avvertir l'arbitre.

Le contrôle des cartons étant effectué par des machines électroniques, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Après chaque série, le tireur remet son paquet de cartons à l'arbitre présent sur le pas de tir et émerge le registre.

Ce même arbitre aura la consigne de freiner la distribution des cartons.

Cette formule aura pour effet d'assurer la présence des tireurs sur le pas de tir durant les 24 Heures.

Incident technique

Dans le cas d'un incident mécanique venant de l'organisation (rameneur défectueux, ampoule grillée), une équipe d'assistance est sur place et assurera la réparation dans les plus brefs délais.

Si toutefois dans une équipe une arme devient inutilisable, les deux équipiers devront alors consulter le jury technique.

La discipline sur le pas de tir

Un tireur ou une équipe faisant du bruit et gênant d'autres concurrents, recevra un avertissement. En cas de récidive, le règlement ISSF entrera en vigueur.

Une certaine ambiance peut se créer pendant la manifestation, mais la discipline doit être conservée au pas de tir.

Le matériel

Les concurrents sont responsables de leur matériel. La direction des 24 Heures décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

Fait à Chabris, le 28 juillet 2016

Bernard DURANTET
Président Tir Sportif Chabris

